

DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT

Plusieurs fuites colmatées



L'hiver clément permet une activité intense de recherche de fuites sur les réseaux d'eau et de gaz avant l'ouverture des grands chantiers 2020. Depuis le début de l'année, ce ne sont pas moins de six fuites d'eau sur des branchements privés et une sur le réseau qui ont été colmatées.

Une fuite sur le réseau de gaz a également été colmatée à la Rue des Jonchères (photo). Des investigations complémentaires sont par ailleurs en cours dans ce secteur.

Rappelons qu'en cas de fuite ou de panne, les Services techniques peuvent être joints au 032 942 44 00. En dehors des heures de travail, il s'agit d'appeler le 032 942 44 88 (eau et gaz) ou le 032 942 44 77 (électricité).

Eau potable de qualité irréprochable

Les nombreuses analyses effectuées tout au long de l'année 2019 n'ont donné lieu à aucune contestation. A Saint-Imier, l'eau potable peut être consommée en toute tranquillité.

L'eau distribuée par les Services techniques de Saint-Imier fait l'objet d'une surveillance de plus en plus pointue sur l'ensemble du processus de production, de transport et de

distribution. Plusieurs paramètres physicochimiques sont mesurés en continu dans l'eau brute de chaque ressource, à savoir les sources de la Raissette et du Torrent ainsi que les puits des Sauges.

Cette première ligne de surveillance permet d'adapter le traitement de l'eau. Plusieurs paramètres sensibles sont également analysés dans l'eau brute, tels que les polluants d'origine industrielle, les micropolluants (résidus de médicament par exemple) et les pesticides. Parmi ces derniers, le chlorothalonil a passablement défrayé la chronique. L'Office fédéral de l'agriculture en a ainsi interdit l'utilisation depuis le 1^{er} janvier dernier.

A ce jour, il convient de souligner que ces substances n'ont jamais été mises en évidence dans l'eau imérienne, un constat réjouissant compte tenu des analyses répétées. Celles-ci sont réalisées tant par les Services techniques dans le cadre de leur procédure d'autocontrôle que par le laboratoire cantonal qui effectue deux analyses chimiques complètes par année à la source de la Raissette ainsi qu'un contrôle aléatoire sur le réseau de distribution.

Enfin, plus de 100 analyses bactériologiques sont réalisées annuellement dans le réseau de distribution dans des secteurs sensibles déterminés par une analyse de risques. En 2019, aucun prélèvement n'a été contesté, l'ensemble des analyses étant dans les normes de potabilité.

(Communiqué)

Saint-Imier, le 12 février 2020